

Beata Kędzia-Klebeko

Université de Szczecin (Pologne)

<https://orcid.org/0000-0001-7839-3279>

beata.kedzia-klebeko@usz.edu.pl

Les poèmes en classe de FLE, à l'exemple des méthodes choisies au niveau secondaire dans la perspective de la théorie de sociodynamique d'Abraham Moles

Poems in the EFL class, as an example of methods applied at secondary level of education in the perspective of Abraham Moles' theory of sociodynamics

Our culture is in constant development and, according to the theory of A. Moles, is subject to the socio-cultural dynamics of transformation, to which all objects of culture are subject. The school institution participates in the creation of culture by awakening interests, and transmitting knowledge, but this is done in the context of all the transformations that social culture is undergoing and in accordance with the understanding of this culture, formed in the spirit of contemporary challenges. The subject of this study will therefore be poetry as an object of culture, but also as an object of school culture. The aim of this article is to analyse the place and role of poetry in contemporary FLE teaching, embedded in the CEFR curriculum. In the first part of this article, we will therefore trace definitions and concepts related to Circuit of Culture theory of objects in the spirit of the theory of socio-dynamics of culture. Then we will devote our attention to literature and its representation in school culture and finally we will focus on the CEFR curriculum and the role of literature and poetry in the teaching of FLE, based on a few selected techniques used at secondary school in a class with an extended French curriculum. Quantitative and qualitative analyses of poetry texts from selected French textbooks reveal that the poetry taught in the FFL classroom is subject to the same dynamics as poetry as a cultural object in cultural circulation in contemporary society. Its place is reduced,

which, however, does not mean it has completely disappeared. The interest of teachers and students in this form of expression of human thought which can still arouse admiration for its cognitive, aesthetic and emotional values remains a condition for its continuing presence.

Keywords: sociodynamic theory of culture, cultural object, school culture, poem, teachable object, CEFR, FLE

Słowa kluczowe: teoria sociodynamiki kultury, przedmiot kultury, kultura szkolna, przedmiot poznania w kulturze szkolnej, poemat, CECR, FLE

1. Introduction

L'importance de la lecture de textes littéraires, y compris de textes poétiques, a été soulignée par les théoriciens du FLE comme une composante valorisante de la construction des sens, dans la perspective de l'enseignement/apprentissage de la langue et de la culture (Cuq, Gruca, 2011 : 172). La poésie n'est pas une matière d'étude facile, que ce soit pour les élèves qui se familiarisent avec leur culture d'origine ou pour ceux qui lisent des poèmes dans une langue étrangère. Ces derniers doivent en plus surmonter les barrières linguistiques pour se préparer à découvrir l'organisation du langage poétique et ses multiples fonctions : référentielle, expressive, pragmatique ou esthétique. Cependant, le texte poétique, en renvoyant l'élève au monde de l'imaginaire, du symbolique et du fictionnel, lui permet aussi de se projeter vers l'expérience de la mémoire d'une culture qui recouvre le moi poétique d'un poète et sa façon de percevoir la réalité de la vie. Dans la perspective interculturelle, les textes poétiques peuvent inclure les aspects éducatifs inaliénables résultant de ce que F. Dervin évoque dans ses réflexions sur l'interculturalité, à savoir la rencontre d'expériences sur la plateforme d'un échange : « l'art, c'est avant tout des rencontres » (Dervin, 2022 : 34). Les plaidoyers pour insérer la poésie dans l'enseignement de langues étrangères, comme élément d'un dialogue des cultures qui mènerait à la connaissance approfondie des mondes et aboutirait à « une traduction monde à monde plutôt qu'une traduction mot à mot » (*ibid.* 44.) ont leur fondement d'autant plus justifié que la poésie fait référence à la mémoire individuelle d'un poète, sa façon de comprendre le monde, qui prend forme au regard des propriétés du langage et de l'activité sur le langage. En même temps, comme le signalait Paul Valéry : « Poésie, porte aussi un sens plus général, plus répandu, difficile à retenir parce qu'il est plus vague ; il désigne un certain état, état qui est à la fois réceptif et productif... » (cité par Milly, 1992 : 222). Par sa définition originare, la poésie renvoie à la création : « Le premier sens de *poésie* est donc celui de *création* » (Marx, 2017 : 1).

Comme tout texte littéraire, le texte poétique qui constitue un objet de culture et de connaissance prend une part active dans la création de la culture immatérielle et donne ainsi l'opportunité à celui qui en fait connaissance, de formuler sa réponse au regard de sa propre expérience et de la culture qu'il connaît.

Il convient toutefois de souligner que ni la littérature au sens large ni la poésie ne constituent un objet d'intérêt privilégié au regard de l'actuelle pédagogie par compétences et par action, qui domine l'enseignement de la langue et de la culture FLE au XXI^e siècle. Le choix des textes qui sont proposés aux élèves en FLE dans les méthodes est soumis à des exigences discursives. Comme le souligne L. Collès, cela « pour développer des techniques d'analyse et des savoir-faire discursifs [...], faire acquérir la maîtrise des discours : narratif, descriptif, explicatif et argumentatif avec toutes leurs combinaisons. » (Collès, 2013 : 14). La forme complexe de l'expression poétique est davantage considérée comme un obstacle à la communication et à l'interculturel que comme un facteur facilitant à dépasser les frontières de l'inconnu. La poésie reste néanmoins présente dans la sphère de l'intérêt social, car elle sait attirer l'attention du lecteur sur des sujets qui lui sont proches, suscitant une sensibilité particulière, tels que l'amour, l'éphémère, la nostalgie, la nature, etc. La poésie reste toujours un objet de culture. Cependant, nous pouvons observer le phénomène de « la création de l'état poétique par d'autres moyens que la poésie » (Marx, 2017 : 23), observables dans le champ culturel contemporain, sous des formes telles que spectacle poétique, film poétique, danse poétique, où « le poétique est valorisé, quand la poésie l'est beaucoup moins » (*ibid.* 23).

Tout objet de culture, comme le préconise A. Moles dans sa théorie sur la sociodynamique de la culture se modifie et se reconfigure. Dans une perspective culturelle et interculturelle, son caractère éphémère ou sa vitalité sont soumis aux diverses dynamiques des forces socioculturelles qui déterminent la perdurance de ce genre d'expression littéraire en tant que patrimoine culturel et un état de pensée, perçu « comme un état existentiel fondamental, généralisable à toutes sortes de situations » (*ibid.*). L'institution scolaire et la place qu'elle accorde aux objets de culture à caractère poétique dans les programmes de FLE y jouent un rôle important. Indépendamment des aléas idéologiques et politiques qui sont subjacents aux programmes scolaires proposés aux élèves, dans le cadre du FLE, la poésie garde sa potentialité afin de leur permettre de découvrir les similitudes en respect de la « pluralité commune » évoquée par F. Dervin (Dervin, 2022 : 79). Pourtant, sans être proposée à la lecture, la poésie reste une lettre muette, ce que les concepteurs de méthodes de français comprennent facilement tout en persistant à inscrire dans les manuels les textes poétiques. C'est cette inscription de la poésie dans les manuels FLE au niveau secondaire choisis pour les élèves polonais que nous

nous proposons d'analyser dans la présente étude. La démarche mise en place consiste à considérer le concept de poésie en tant qu'objet de culture et objet enseignable, tel qu'il se propage dans la culture générale littéraire, académique et scolaire. L'objet d'étude étant les poèmes et leur enseignement en FLE, il s'agirait à travers ce questionnement de saisir la finalité de l'enseignement/apprentissage des textes poétiques et la représentation de la poésie proposée à construire chez les élèves suite à l'étude du texte poétique en classe de langue. L'axe de réflexion susmentionné s'interroge sur la prise en charge didactique et pédagogique de la poésie par les auteurs des manuels FLE visant différents objectifs d'enseignement circonscrits par les auteurs du Cadre Européen de Référence (CECR) de l'an 2000. À titre d'exemple, nous allons proposer l'analyse des méthodes de FLE (à partir d'un échantillon n'épuisant pas de façon exhaustive la question des méthodes proposées) offertes dans l'enseignement du français au lycée polonais, dans le cadre du programme dit élargi (renforcé). En nous inspirant de la théorie d'A. Moles au sujet de la culture et de sa dynamique au sein de la société, nous cherchons à montrer comment évoluent les connaissances développées à partir des poèmes dans le milieu scolaire une fois que l'objet de culture littéraire générale et académique est considéré du point de vue de son potentiel d'application aux besoins de l'enseignement. Il faudrait, d'une part, reconnaître une spécificité propre du travail scolaire en FLE relevant des modalités d'enseignement auprès du public étranger. Il n'empêche que, d'autre part, il devient clair aussi qu'il est juste d'appuyer la thèse évoquée par Y. Vuillet, selon qui les connaissances au sujet « d'un poème ne reflètent pas directement ce dernier, mais [...] elles réfractent, en leur sein, les propriétés historiques, sociales et culturelles des cadres au sein desquels elles ont été élaborées » (Vuillet, 2018 : 2). En général, il serait intéressant de s'interroger sur le pourquoi et le comment des pratiques scolaires appliquées à l'enseignement de textes poétiques en FLE, au niveau secondaire, tout comme le stipule M. Charles dans ses études sur les textes dans l'enseignement (Charles, 1995 : 384).

2. L'objet littéraire selon les approches didactiques de la culture FLE au prisme de la théorie de la sociodynamique

Même si les théories qu'A. Moles a exposé dans ses ouvrages *Sociodynamique de la culture* (Moles, 1967) et la *Théorie des objets* (Moles, 1972) datent des années soixante et soixante-dix du XX^e s., elles présentent toujours une certaine actualité au regard des mécanismes du circuit de la communication de la culture dans laquelle nous vivons.

Pour la conception des savoirs construits par la culture scolaire, la perspective sociodynamique de la culture et de l'objet de culture représenté ici par les textes poétiques, montre que leur constitution, acquisition et transmission sont indéniablement consubstantielles de l'héritage du passé, de la force de la tradition dans le cadre scolaire et de la place de la poésie au sein de la culture de sa nation et de son milieu scolaire. Ces facteurs peuvent se révéler constitutifs pour les éléments qui fonctionnent dans le système éducatif et qui concernent les notions telles que : patrimoine culturel et littéraire, mémoire collective, élaboration des programmes scolaires (y compris leurs objectifs politiques et sociaux), enseignement d'érudition ou de réflexif, sujet lisant, entre-compréhension, co-changement etc.

Face à cette part aléatoire, relevant de toute une gamme de préoccupations de nature à la fois institutionnelle, sociale et individuelle, prenant en compte la volonté de sauvegarder des acquis de la culture passée et de la transmettre aux futures générations, il est juste de se poser la question de ce qui fait qu'un objet de culturel est pérennisé. Selon Moles l'objet de culture est le résultat de l'activité de l'esprit humain qui puise dans le stock de réalisations culturelles et dans ses propres expériences, ce qui crée en fait sa dynamique liée à la capacité imaginative.... « la culture n'est pas la pensée qui représente, elle, un processus actif, mais la pensée naît et se nourrit de la culture et principalement d'une sorte de combinatoire des éléments de la connaissance déjà incorporés à la mémoire de chacun » (Moles, 1967 : 30). Il n'y a rien de plus trompeur que de croire que la production de la culture est de nature cumulative. La dynamique de son développement et de sa production amène les objets de la culture à se transformer, se modifier, se pérenniser ou disparaître. L'observation de ces phénomènes nous permet également de réfléchir sur le sens, la place et le rôle de la poésie, à l'ère moderne de la numérisation, pour des sociétés dites « industrialisées » et, par conséquent, pour l'institution scolaire qui est une émanation des aspirations de sociétés spécifiques. Ces questions touchent donc directement l'enseignement du FLE, puisque c'est en son cadre que s'effectue la promotion des connaissances culturelles adressées aux autres nations souhaitant connaître la langue et la culture de la France. Cette culture se forme originellement dans et par la société qui en est créateur et tributaire. Les débats sur l'orientation de l'enseignement de la littérature, y compris de la poésie, à l'école française dans la classe de langue maternelle sont très vifs dans la France contemporaine et se manifestent par l'apparition systématique d'études de groupes de recherche universitaires dans le domaine de la didactique de la littérature (Denizot *et al.*, 2019 ; Florey *et al.*, 2020). Les réflexions théoriques et scientifiques sur l'enseignement de la poésie s'entrecroisent dans le domaine du FLM et du FLE.

Depuis l'an 2000, l'enseignement de la littérature dans le cas des langues étrangères s'inscrit dans le cadre assez stable tracé par le Cadre européen commun de référence pour les langues qui met en application les nouvelles tendances didactiques et pédagogiques concernant l'enseignement de la littérature, y compris de la poésie. On peut rappeler que la littérature a déjà traditionnellement joué un rôle important de formation de la culture dans l'enseignement des langues étrangères, puisqu'en plus de ses aspects linguistiques, elle permettait de se familiariser avec la dimension culturelle et multiculturelle de la communauté dans laquelle vivait l'élève. En discutant des diverses approches didactiques de la culture, Ch. Puren (Puren, 1998 : 40–46), dans les pages de la revue « Les langues modernes », publiée sous les auspices de l'Association des professeurs de langues vivantes en 1998, a attiré l'attention sur la complexité essentielle de son objet, « qui le rend bien plus difficile à didactiser que l'objet langue étrangère » (*ibid.* 45). En énumérant les approches didactiques de la culture, dans le même article, Ch. Puren mentionne (*ibid.* 48) : l'approche par le représentatif, par les fondements, par les repères, par les parcours d'apprentissage, par le contact. La littérature, selon Ch. Puren, est restée un objet d'intérêt privilégié, surtout pour la première approche de la didactique culturelle. Néanmoins, toutes les quatre approches, concentrées sur les contenus, pouvaient traiter la littérature comme un objet de culture susceptible de refléter l'image de cette culture, son esprit, ou de contribuer à la découverte de fragments particuliers de cette culture, selon les préférences de l'élève. La dernière approche, par contre, ne se concentre pas tant sur le contenu dans la perspective de la question « enseigner/apprendre quoi ? », mais plus en vue de la question « apprendre pour quoi et pour quoi faire ? » (*ibid.* 48).

Cette proposition rappelle donc davantage, dans sa conception, celle de l'approche actionnelle, selon laquelle la littérature n'est pas la source la plus importante de connaissances culturelles. La source privilégiée pour connaître la culture de l'Autre sont plutôt les documents dits authentiques, comme ceux qui sont plus liés à la perspective spatiale et temporelle de l'élève. Le fort investissement d'humanité qu'assurait autrefois la littérature dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, et avec lui le paradigme de contenu, a cédé la place à l'analyse et à l'établissement des comportements sociaux, alors au paradigme comportementaliste.

Dans le premier paradigme, la poésie est souvent considérée comme l'objet de la culture littéraire par excellence. En évoquant l'importance de la poésie pour la culture humaine, qui peut se révéler applicable à la discipline du FLE, J.-M. Adam précise :

le poème apprend non seulement à lire, mais il permet aussi de mémoriser des énoncés qui font sens, des formes-sens qui deviennent des ressources disponibles,

lorsqu'il s'agira de mettre des mots sur une émotion, une réalité, un sentiment. Une fois que la mémoire s'en est emparée, ces énoncés deviennent des matrices de production de nouveaux énoncés. Le travail de la syntaxe par le rythme (valable dans le vers comme dans la prose élaborée) permet de prendre conscience des limites des possibles de la langue, des zones grises de la grammaire (Adam, 2018 : 4).

Pourtant toutes les qualités qui sont évoquées là, touchant à la fois les savoirs, les savoir-faire et les aspects esthétiques, axiologiques ou psychologiques ne sont pas de poids pour dépasser la place réduite que la poésie, en tant qu'objet de culture générale, détient dans le circuit d'autres objets de culture. Les canaux de transmission qui laissent des traces sur sa conceptualisation, sur sa présence en tant qu'objet, ne garantissent pas suffisamment sa pérennité dans la mémoire collective de la république des lecteurs. L'on peut se douter que la représentativité de la poésie à l'école n'est pas importante à l'époque moderne ni en classe de FLE ni en classe de FLM. Sa notion est liée à la difficulté de lire ou d'apprendre. L'autre source de déconsidération croissante de la poésie serait sa représentation sociale. La poésie est souvent considérée comme l'objet de la culture de l'écrit par excellence associée souvent « à un privilège et parfois à une opportunité de promotion sociale » (Schaeffer, 2011 : 14). Cela a pourtant des conséquences sous forme de « délimitation de la culture littéraire » (*ibid.*). J.-M. Schaeffer suggère que, généralement, si « les études littéraires sont en difficulté, ce [n'est] pas parce que leur objet est menacé par le déferlement de l'inculture, mais plus rudement parce que ses études confondent leur objet avec l'une de ses Institutionnalisations passées » (*ibid.* 15). L'école a une responsabilité particulière pour l'avenir de la littérature, car elle est *de facto* l'institution la plus importante qui l'enseigne, transmet ses réalisations, ses potentialités et ses concepts. L'institution scolaire et les enseignants décident donc de ce qui, en matière littéraire, restera « dans la mémoire commune ou tombera dans l'oubli » (*ibid.*). On a parfois l'impression que ce passé - « La Littérature » - continue à être infiniment plus cher à certains que la réalité qui lui correspond, c'est-à-dire la création et les usages des œuvres d'hier et d'aujourd'hui, importantes ou non, réussies ou ratées, présentes dans la mémoire commune ou tombées dans l'oubli.

3. Le poème en classe de FLE dans les méthodes d'enseignement choisies – perspective du CECR

Les recherches (Martin *et al.*, 1997) menées par des didacticiens et des théoriciens des études littéraires, indiquent clairement le déclin de la présence des textes poétiques dans l'enseignement du français langue maternelle et langue

étrangère. La constatation suivante peut être considérée comme une sorte de résumé de cet état de fait : « En ce début de XXI^e siècle, la poésie semble être devenue le parent pauvre des „grands genres” de la littérature » (Dufays *et al.*, 2014 : 75). Et même si la poésie et l'école peuvent être parfois appréhendées comme « deux territoires opposés » (Noël, 2014 : 5), elle a toujours ses partisans pour toutes les raisons relevant de l'enrichissement de la sensibilité, de la culture, de la mémoire de l'élève. Les façons de lire la poésie sont multiples tout comme ses définitions, mais celles qui peuvent être exploitables didactiquement, se concentrent généralement sur les composantes rythmiques et sonores, lexicales, syntaxiques, sur des contextes extérieurs aux textes. Le traitement didactique de la lecture de l'extrait littéraire, peut retenir la poésie « en tant que document linguistique (modèle de langue ; en tant que document de civilisation (pour les aspects de la culture qu'il permet d'illustrer) ; en tant que document artistique (dès lors qu'il s'agit d'une page d'un grand auteur) » (Lenoir, Maillard de la Corte Gómez, 2020 : 113). Ce type d'approche permet à l'élève de découvrir la complexité du monde imaginaire, et l'interpréter selon ses motivations et ses intérêts, la comprendre et sentir. En ce qui concerne les intérêts de la discipline du Français Langue Étrangère pour la littérature comme objet du discours didactique perçu dans la perspective culturelle, ils ne sont pas foncièrement différents par rapport au Français Langue Maternelle. La littérature est toujours considérée comme « une contribution majeure au patrimoine culturel européen » (CECR, 2001 : 47) pourtant elle est censée faire plus sensiblement part « aux fonctions externes de l'éducation (cohésion sociale, adaptation aux conditions du marché et intégration des individus au corps social) » (Collinet, 2014 : 272). Ce qui change alors, c'est la place accordée à la littérature dans le programme du CECR qui est bien réduite par rapport à d'autres documents dits authentiques et traités comme plus représentatifs pour les objectifs d'enseignement du FLE dans la perspective communicationnelle de l'approche actionnelle prônée par les auteurs. Ch. Puren le souligne dans son article consacré à la littérature considérée dans la perspective actionnelle du FLE.

Les documents littéraires vont garder une place prépondérante dans l'enseignement des langues vivantes étrangères en France (dont le FLE) pendant le long demi-siècle de méthodologie active officielle, des années 1920 aux années 1960, mais ils sont mis alors au service d'un enseignement non pas de la littérature, mais de la langue-culture : il s'agit alors d'une autre logique, la « logique document » (Puren, 2020).

Dans cette optique, le mot « poésie » ou ses occurrences recherchées à partir d'un simple moteur de recherche informatique, dans le document CECR qui compte environ 200 pages, n'est présent que quelques fois (y compris la référence bibliographique).

La poésie est alors assignée à des activités esthétiques qui peuvent relever de la production, de la réception, de l'interaction ou de la médiation et être orales ou écrites (CECR 2001 : 47) ; surtout – à la production, la réception et la représentation de textes littéraires. Il s'agirait alors de parfaire, par son intermédiaire, des activités telles que lire et écrire des textes (nouvelles, romans, poèmes, etc.), écrire des textes créatifs (p. ex. l'élève peut écrire des biographies imaginaires et des poèmes courts et simples sur les gens, CECR 2001 : 52.) ; de participer à des activités de médiation et de stratégie. Dans les activités de médiation, l'utilisateur de la langue n'a pas à exprimer sa pensée mais doit simplement jouer le rôle d'intermédiaire entre des interlocuteurs incapables de se comprendre en direct. Il s'agit donc d'aborder la pensée littéraire, poétique pour concevoir sa manifestation en co-changement (romans, théâtre, poésie, livrets, etc., CECR 2001 : 71). En ce qui concerne, les exercices d'accompagnement, les poésies peuvent donner lieu à la lecture à haute voix ou à la récitation de textes appris par cœur (pièces de théâtre, poèmes, etc., CECR 2001 : 111).

Généralement, l'enseignement du FLE par les poèmes est censé contribuer au développement de compétences fondamentales des élèves. Dans le cadre des analyses menées, nous avons pris en compte, dans la lignée de la méthode diachronique, les manuels *Panorama* (2000), *Édito* (2010) et *En action* (2018), afin de suivre la mise en œuvre de la « logique du document » appliquée aux textes poétiques en classe de français dans un lycée local. Les élèves y suivent le programme d'enseignement élargi (renforcé) et les professeurs utilisent les manuels durant le cycle d'études du français au lycée¹. Dans l'optique de notre analyse, il s'agirait de considérer les textes poétiques d'une longueur supérieure à une ligne et qui contribueraient au développement des savoirs linguistiques, communicatifs, culturels par le biais d'activités telles que : étude de la langue, grammaire, orthographe, lexicale, phonétique, lecture, expression écrite, expression orale. En ce qui concerne la mise en usage de textes poétiques en classe de FLE, une nette prépondérance peut être constatée dans le manuel *Panorama 3* (2000) dont les auteurs ont proposé de courts poèmes : Victor Hugo, *Demain de l'aube*, *Les Contemplations*, 1856 (poème écrit en 1847), Charles Baudelaire, *l'Invitation au voyage*, *Les fleurs du mal*, 1857 (poème écrit en 1855), Arthur Rimbaud, *Le dormeur du Val*, *Poésie*,

¹ *Panorama 3* (2000), *Édito B1* ((2010), *Édito B2* (2010), *En action* (2018) A 1, A2, B.

1891 (poème écrit en 1870), Paul Verlaine, *Le Ciel est par-dessus le toit, Sagesse*, 1880 (poème écrit en 1873), Guillaume Apollinaire, *Le Pont Mirabeau, Alcools*, 1913 (poème écrit en 1912). Paul Éluard, *Liberté, Poésie et Vérité*, 1968 (poème écrit en 1942). Dans cette méthode, les poèmes sont inclus dans le chapitre intitulé « La Poésie ». Les auteurs d'*Édito* B1 et B2 (2010) ont proposé un sonnet dans chaque volume de méthode, respectivement celui d'Alfred de Musset, *À M. V. H, Poésie nouvelles*, 1850 (B1) et celui de René-François Sully-Prudhomme, *Au bord de l'eau*, 1875 (B2), p. 126. Les poèmes sont inclus dans le chapitre portant sur le thème « Amour et amitié ». Les auteurs des méthodes *En action* (2018) ne proposent pas de textes poétiques aux élèves.

Les auteurs de méthodes analysées proposent aux élèves des exercices visant au développement des compétences de compréhension orale directement à partir du texte poétique, p. ex. comprendre des situations de choix : proposition, hésitation, décision, acceptation, remerciement (*Panorama*), ou à partir d'autres textes d'accompagnement liés à la thématique étudiée : un témoignage radio sur une passion amoureuse (*Édito*, B1) p. 80 ou un extrait de film de fiction : *Marie-Antoinette* (*Édito*, B1) p. 82. Pour parfaire la compétence d'expression orale, les élèves sont invités « à lire les textes à plusieurs voix ou préparer un petit spectacle » (*Panorama*, 2000), à raconter « une rencontre amoureuse » (*Édito*, B1, p. 80) ou à procéder à « l'interprétation du texte en classe » (*Édito*, B2). Dans le cadre des activités écrites, les auteurs invitent les élèves à conceptualiser et à réaliser « un spectacle poétique avec texte de présentation et de mise en scène » (*Panorama*, 2000), « écrire le portrait d'un ami » (*Édito*, B1, 2010) ou de « créer des strophes pour un poème : Compléter le poème par deux strophes de votre invention » (*Édito*, B2, 2010). Les activités prévues pour le perfectionnement grammatical et lexical comprennent des propositions visant à « recherche[r] des expressions qui contiennent le mot thème du poème » (*Panorama*, 2000), à observer les intonations de joie et de tristesse (*Édito*, B1, 2010), à travailler l'indicatif ou le subjonctif dans les expressions liées à l'amour et à l'amitié : (*Édito*, B2, 2010). Dans la partie civilisation, les élèves sont invités à présenter les auteurs de ces poèmes et les circonstances dans lesquelles chaque poème a été écrit (*Panorama*, 2000) ou à faire un quiz : destin de reines (*Édito*, B1, 2010). Les auteurs d'*Édito* B2 proposent aussi une activité créative sous forme d'atelier d'écriture où les élèves sont sensés « écrire une lettre d'amour artistique » ou « créer un texte sur l'amitié » (*Édito* B2, 2010). C'est dans cette méthode-là aussi que les auteurs attirent l'attention des élèves sur les facteurs formels de la construction du sonnet en les invitant à répondre à la question « Comment est construit le poème ? » (rimes, longueur des vers) et « Comment se manifeste la symbolique de l'eau et de l'amour ? » (*Édito*, B2).

Pour résumer, à partir de notre analyse d'un échantillon choisi de méthodes FLE utilisées en classe de français au programme élargi (renforcé) dans un lycée local, il est possible, en ce qui concerne le facteur quantitatif, de constater une nette décroissance du nombre de poèmes proposés à l'étude en FLE. En ce qui concerne le facteur qualitatif, lié à la thématique poétique, celle-ci a été distinguée dans le manuel *Panorama*. Dans les autres manuels, la poésie servait comme texte-prétexte pour représenter, avec d'autres textes à l'appui, la thématique de l'amitié et de l'amour. De plus, c'est dans les manuels plus récents qu'a été accentuée la sphère de créativité et d'invention poétique, à travers des ateliers d'écriture qui correspondent aux visées de l'approche actionnelle stipulée par les auteurs du CECR.

4. Conclusion

En guise de conclusion de cette étude sur la place de la poésie et les finalités de l'enseignement du FLE à partir des textes poétiques, on notera ainsi que la poésie est présente dans cet enseignement même si sa fréquence d'usage correspond à la décroissance de l'intérêt pour la poésie qui relève de la sociodynamique de la culture moderne et de l'importance qui est assignée à cet objet de culture dans les sociétés industrialisées, soumises aux influences de la masse médiatisation des concepts de culture. En tant qu'objet enseignable², qui permet d'instituer l'éducation adaptée aux besoins de l'école, le poème en classe de FLE garde toujours ses valeurs de sensibilisation esthétique et renvoie à des cognitions d'ordre symbolique. Il est néanmoins soumis aussi à la logique de document propre aux approches actionnelles proposées par les auteurs du programme du CECR. Le poème est ainsi délocalisé de son contexte originaire, à part éventuellement le titre, la datation, le nom de l'auteur, et cela à travers le procédé de recontextualisation ou d'extraction (Denizot, 2020 : 26). Tout compte fait, dans la sociodynamique de la culture, ce qui compte c'est l'apport et l'intérêt individuels pour l'objet qui acquiert alors valeur de pérennité. Il s'agirait donc de propager cet intérêt parmi les élèves et de chercher, comme le préconise S. Martin, « une éthique du langage qui met le personnel dans l'échange, le plaisir dans l'écoute, le gain dans l'inconnu, le savoir dans la surprise, l'inattendu dans le travail et surtout la voix (voie) dans le poème » (Martin, 2010 : 3–14). Cela correspond parfaitement à la logique des défis posés par la visée interculturelle en FLE et qui consiste, entre autres, à limiter les

² Voir à ce sujet Daunay B. (2007), *État des recherches en didactique de la littérature*, (in :) Revue française de pédagogie, n° 159, 139-189. En ligne : <http://journals.openedition.org/rfp/1175> [consulté 10.12.2020].

zones de l'inconnu dans nos savoirs sur l'Autre, étant donné le fait que la « Culture [...] c'est nous ! » (Dervin, 2022 : 79).

BIBLIOGRAPHIE

- Adam J.-M. (2018), *Réponse*. « Pratiques », n° 179–180, 1–7 En ligne : <http://journals.openedition.org/pratiques/4659> [consulté 14.03.2022].
- Charles M. (1995), *Introduction à l'étude des textes*. Paris : Le Seuil.
- Collès L. (2013), *Passage des frontières. Etudes de didactique du français et de l'interculturel*. Louvain-La-Neuve : PU de Louvain.
- Collinet F. (2014), *Littérature, philologie et CECR*, (in :) Kędzia-Klebeko B., Jazownik L., Louichon B. (dir.), *Le patrimoine littéraire et culturel national et européen dans les programmes d'enseignement et les manuels scolaires*. Szczecin-Zielona Góra: Księgarnia Akademicka, 272–280.
- Conseil de l'Europe (2001), *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*. Strasbourg : Didier.
- Cuq J.P., Gruca I. (2006), *Cours de didactique du français langue étrangère*. Grenoble : PUG.
- Daunay B. (2007), *État des recherches en didactique de la littérature*. « Revue française de pédagogie », n° 159, 139–189. En ligne : <http://journals.openedition.org/rfp/1175> ; [consulté : 10.12.2020].
- Denizot N., Dufays J.-L., Louichon L. (dir.) (2019), *Approches didactiques de la littérature*. Namur : Universitaire Presse.
- Denizot N. (2020), *Qu'est-ce qu'un extrait*, (in :) Belhadjin A., Perret L. (dir.), *L'extrait et la fabrique de la littérature scolaire*. Bruxelles : Peter Lang, 25–35.
- Dervin F. (2022), *L'interculturel en miette*. Paris : L'Harmattan.
- Dufays J.-L., Lisse M., Meurée Ch. (dir.) (2014), *Le texte poétique*, (in :) *Théorie de la littérature*. Louvain-La-Neuve : Académia Bruylant, 75–99. En ligne : https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:77426/datastream/PDF_01/view [consulté 14.10.2022].
- Lenoir P., Maillard de la Corte Gómez N. (2020), *Place et fonction de l'extrait littéraire en classe de langue : regards croisés sur le FLE et L'ELE*, (in :) Belhadjin A. et Perret L. (dir.), *L'extrait et la fabrique de la littérature scolaire*. Bruxelles : Peter Lang, 113–132.
- Martin S. (2010), *Présentation. Les poèmes au cœur de l'enseignement du français*, « Le français aujourd'hui », n° 169, 3–14. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2010-2-page-3.htm> [consulté 14.03.2022].
- Martin M.-C., Martin S. (dir.) (1997), *Les poésies, l'école*. Paris : Presses Universitaires de France.

- Marx W. (2017), „État poétique” contre poésie : une crise de définition. « *Fabula-LHT* », n° 18, 1–6. En ligne : <http://www.fabula.org/lht/18/marx.html> [consulté 12.06.2022].
- Milly J. (1992), *Poétique des textes*. Tours : Éd. Nathan.
- Moles A. (1967), *La sociodynamique de la culture*. Paris : Éd. Mouton.
- Moles A. (1972), *Théorie des objets*. Paris : Éditions Universitaires.
- Noël B. (2014), *Introduction*, (in :) Dufays J.-L., Lisse M., Meurée Ch. (dir.), *Théorie de la littérature*. Louvain-La-Neuve : Académia Bruylant, 4–14.
- Puren Ch. (2020), *La littérature dans une perspective actionnelle : une approche intégrative des différentes logiques documentaires*. « Cahiers FoReLLIS - Formes et Représentations en Linguistique, Littérature et dans les arts de l'Image et de la Scène ». En ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03105392/document> [consulté 05.04.2022].
- Puren Ch. (1998), *Postface : la culture en classe de langue : « enseigner quoi ? et quelques autres questions non subsidiaires*. « Les langues modernes », n° 4, 40–46. En ligne : <https://www.christianpuren.com/mes-travaux/1998a/> [consulté 05.04.2022].
- Schaeffer J.-M. (2011), *Petite écologie des études littéraires*. Vincennes : Éd. Thierry Marchaisse.
- Valéry P. (1937), « Nécessité de la poésie », (in :) *Œuvres*, t. I. Paris : Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade ».
- Vuillet Y. (2018), *Un poème entre réfractions littéraires et scolaires*. « Pratiques », n° 179–180, 1–16. En ligne : <http://journals.openedition.org/pratiques/5170> [consulté 14.03.2022].

Received: 20.04.2022

Revised: 16.07.2022